



# Centre Aéronautique de Beynes

(association loi 1901, Siret : 30303259300012)

[www.cab.asso.fr](http://www.cab.asso.fr)

## Tarifs 2022

<b>Formule découverte</b> 5 heures de vol à utiliser dans l'année sur 6 jours, consécutifs ou non Cotisations club et fédérale, assurance formule de base (*) et frais de remorqués compris.	<b>- de 25 ans</b>	<b>25 ans et +</b>
	<b>519 €</b>	<b>675 €</b>

Formules annuelles	Formule à l'heure de vol		Formule illimitée	
	- de 25 ans	25 ans et +	- de 25 ans	25 ans et +
<b>1) Licence et assurance</b>				
Licence fédérale	42 €	88 €	42 €	88 €
Assurance de base (*)	45 €	81 €	45 €	81 €
<b>2) Cotisation et Frais de fonctionnement</b>				
Cotisation Club	40 €	40 €	40 €	40 €
Frais de fonctionnement du Club	360 €	770 €	360 €	770 €
<b>3) Heures de vol</b>				
Tarif dégressif pour la formule à l'heure de vol :			<b>502 €</b>	<b>911 €</b>
- de 1 à 20 heures dans l'année	20 € / h	28 € / h	<i>(quel que soit le nombre d'heures de vol)</i>	
- à partir de la 21e heure dans l'année	15 € / h	21 € / h		
Seules les 4 premières heures d'un vol sont facturées et comptent dans la dégressivité.				
Avance demandée lors de l'inscription	<b>60 €</b>	<b>60 €</b>		
<b>4) Décollages</b>				
Les décollages se font par avion ou ULM remorqueur.				
Le temps de vol du remorqueur est facturé 3 € la minute.				
Prévoir entre 25 € et 30 € par décollage				
Avance demandée lors de l'inscription	<b>60 €</b>	<b>60 €</b>	<b>378 €</b>	<b>378 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>607 €</b>	<b>1 099 €</b>	<b>1 367 €</b>	<b>2 268 €</b>

Les formules ne sont ni remboursées ni reportées d'une année sur l'autre.

(\*) Assurance : Des garanties d'assurance invalidité décès plus élevées peuvent être souscrites moyennant supplément.

### Dépannages

Par les airs (avion / ULM)	<b>1,50 € / km (aller)</b>
Par la route (voiture + remorque)	<b>0,60 € / km</b>

### Vol en avion ou ULM

L'heure de vol (tout inclus)	<b>105 €</b>
------------------------------	--------------

### Formule Visiteurs - Vols à la journée

Réservé aux personnes titulaires d'une licence en cours de validité dans un club de vol à voile autre que Beynes

Limité à 8 jours par an, pas de transformation possible en forfait en cours d'année. Frais de vol (décollages et heures de vol) à régler en plus. Assurance et licence fédérale nécessaires.

- Cotisation Club	<b>40 €</b>
- Chaque jour de vol	<b>40 €</b>

### Envie d'essayer ?

**Offrez-vous ou offrez à vos proches un baptême en planeur**

D'une durée de 20 à 30 minutes, en compagnie d'un pilote qualifié pour ce type de vol. Le vol tout inclus :

**100 €**